

2026

Rapport du budget

PRÉAVIS N° 04/2025



POLICE LAVAUX



Préavis N° 04/2025

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125c) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5) ;
- des statuts de l'Association de communes « Association Police Lavaux (APOL) » (art. 33) ;

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2026 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- budget d'investissement ;
- réserves et provisions ;
- conclusion.

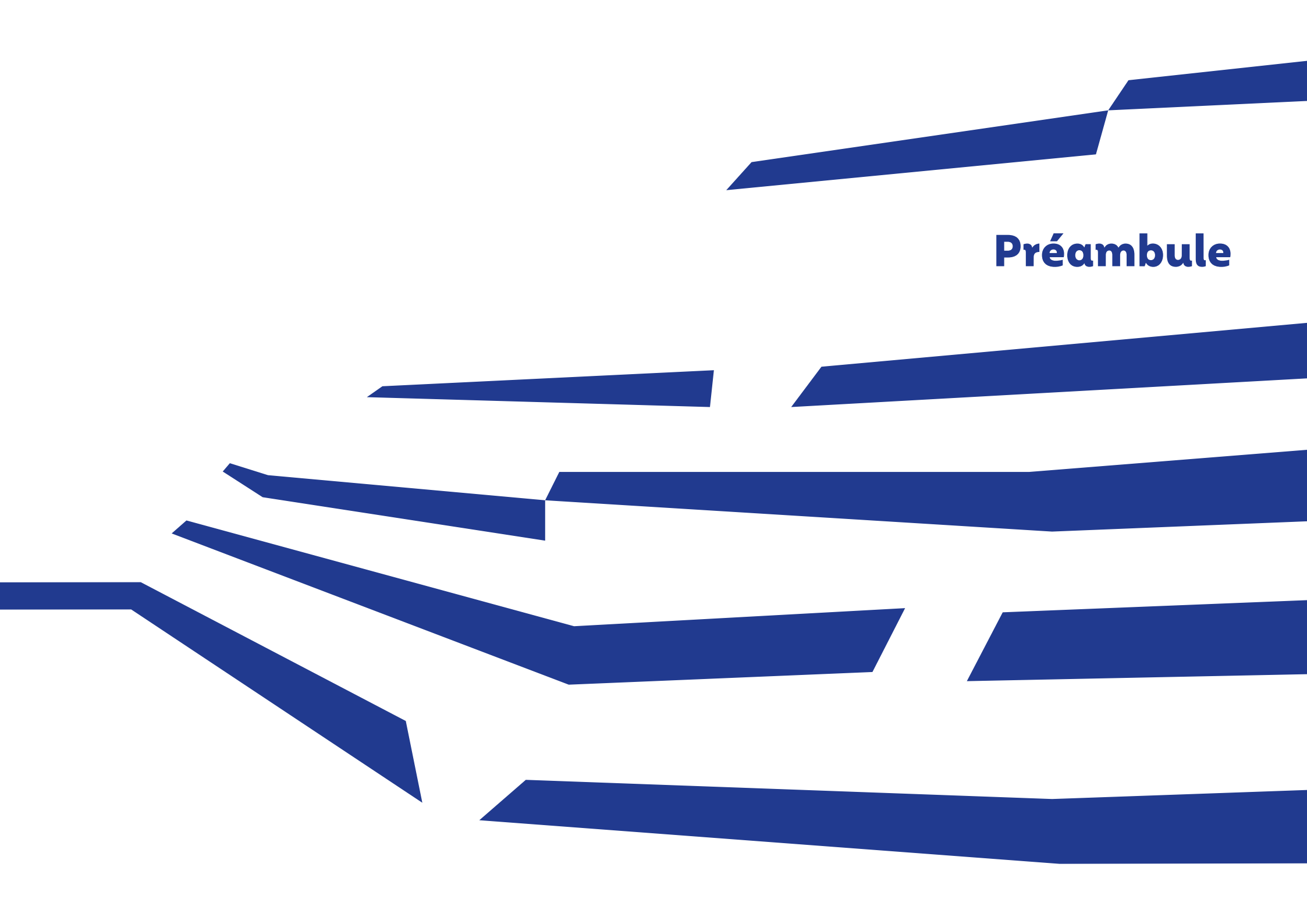


Table des matières

Preamble	7
Évolutions notables	8
Situation de l'effectif	8
Coût net à répartir entre les communes	9
Présentation en format MCH2	9
Commentaire général	10
Comparatif entre les budgets 2025 et 2026	11
Charges et revenus de fonctionnement	13
Budget de fonctionnement par fonction	14
Récapitulation	14
Législatif et exécutif - Finances	15
Informatique - Bâtiments, conciergerie	17
Corps de police	19
Corps de police (suite)	21
Corps de police (suite) - participation des communes	23
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	24
Budget de fonctionnement par nature	25
Charges par nature - Récapitulation	25
Revenus par nature - Récapitulation	26
Budget d'investissement	27
Réserves et provisions	27
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	28
État des réserves et provisions au 31.12.2026	28
Conclusion	29

CULLY JAZZ.



The background features several dark blue geometric shapes and stripes. At the top right, there are two parallel stripes. Below them, a large, irregular shape extends across the middle. To the left of this, there are more stripes and a large, angular shape pointing downwards. At the bottom, there are more horizontal stripes and a large, irregular shape. The overall composition is abstract and modern.

Préambule

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous proposer l'adoption du budget de fonctionnement de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2026 selon la nouvelle présentation MCH2.

ÉVOLUTIONS NOTABLES

Ce budget a été élaboré et chiffré sur la base des données de l'exercice 2024 et de l'état actuel des comptes 2025, en tenant compte des charges nouvelles ou spécifiques à l'exercice 2026. Les points principaux de ce budget sont les suivants :

- l'inflation demeurant à un niveau sensible (hausse de l'IPC de déjà 0.8 % entre janvier et mai 2025 / projection de l'UBS pour 2026 de 0.5 %), il est proposé une indexation de 1 % de la masse salariale en 2026 ;
- les coûts salariaux, de formation et d'équipement des aspirants et policier·ère·s en formation (PeF) sont en progression de CHF 775'000 contre CHF 540'000 au budget 2025, témoignant de la volonté de Police Lavaux d'être et de demeurer une organisation apprenante répondant au défi des nombreux départs en retraite planifiés au sein de l'organisation policière vaudoise ces prochaines années ;
- le remplacement d'un véhicule d'intervention pour CHF 115'000 conformément au plan de renouvellement des véhicules, ainsi que d'une moto d'intervention pour CHF 25'000.

Les charges de fonctionnement s'élèvent ainsi à **CHF 12'165'000** au budget 2026, soit une augmentation de CHF 991'000 (+ 8.87 %), qui résulte pour environ 70 % de l'accroissement des charges de personnel, dont 1/3 est lié aux aspirant·e·s et PeF.

Les recettes de fonctionnement ont quant à elles été revues à la hausse, pour s'élever à **CHF 4'922'000** (+ CHF 459'000 / + 10.3 %). Cette évolution des recettes provient pour plus de la moitié de l'augmentation des amendes pour dépassement de vitesse, estimées sur la base des contrôles effectués en 2024 et début 2025. Un prélèvement de CHF 446'000 prévu sur les fonds de réserve (+ CHF 141'000) explique l'essentiel du solde de cette augmentation.

SITUATION DE L'EFFECTIF

Dans la perspective du passage vers un tournus à 6 unités entamé en 2024, garant d'une parfaite continuité du service, d'une interopérabilité avec nos partenaires et d'un meilleur équilibre vie professionnelle/vie familiale du personnel de police, il est nécessaire de renforcer à nouveau l'effectif des Unités Sécurité Publique (USP). Pour parvenir à cet objectif avant la fin 2026, il est donc proposé d'augmenter, comme cela avait déjà été annoncé dans les budgets et comptes des derniers exercices, les effectifs de la Division Sécurité Publique (DSP) de 2 EPT. Ces 2 EPT seront a priori attribués aux 2 aspirants de police actuels, futurs PeF, qui devraient être brevetés à l'été 2026.

La pénurie d'agent·e·s au sein des polices vaudoises déjà évoquée dans les budgets 2024 et 2025 demeure à l'heure actuelle prégnante et les départs en retraite planifiés pour les prochaines années renforceront cette forte tension sur le marché des policiers formés dans le Canton de Vaud

et, plus largement, en Suisse. C'est pourquoi il est proposé d'engager 3 nouveaux-elles aspirant-e-s de police à la rentrée 2026, prenant la suite des 4 aspirant-e-s qui deviendront en principe PeF à cette date.

Enfin, il est projeté de renforcer la division « Police administrative » par l'engagement d'un collaborateur supplémentaire à 50 % dédié aux tâches de police du commerce. La hausse constante des besoins dans ce domaine (rythme de contrôle des établissements publics, diversification de la réglementation, besoins spécifiques des manifestations) impose en effet d'augmenter la dotation de cette division.

D'après le budget proposé, l'effectif de Police Lavaux en 2026 se composera donc de **62** collaborateur-ice-s représentant **58.2 EPT (+ 2.5 EPT/ budget 2025)** répartis comme suit :

- Direction Etat-major (3 EPT)
- Appui au Commandement (1.7 EPT)
- Division Sécurité Publique (42.7 EPT) **(+ 2 EPT / Budget 2025)**
- Division Police Administrative (8.2 EPT) **(+ 0.5 EPT / Budget 2025)**
- Unité Services Généraux (2.6 EPT)

Hors plan des postes, on trouvera :

- 2 policier-ère-s en formation (PeF) (2 EPT) entre le 1er janvier et le 31 août 2026 qui rejoindront l'effectif du corps dès le 1er septembre 2026 en cas de réussite de leur brevet ;
- 4 aspirant-e-s (4 EPT) du 1er janvier au 31 août qui deviendront PeF à compter du 1er septembre 2026 ;
- 3 aspirant-e-s (3 EPT) du 1er septembre au 31 décembre 2026 ;
- 1 nouvel-le apprenti-e dès août 2026 (2026-2029) ;
- 1 ASP auxiliaire, en appui de Police Lavaux pour la gestion de la circulation et du stationnement lors de certaines manifestations d'envergure (env. 0.1 EPT).

A l'instar des exercices précédents, le Comité de direction sollicite du Conseil la latitude pour pouvoir, au besoin, engager des agente-e-s de police à temps partiel, le cas échéant en dépassant légèrement les effectifs annoncés ci-dessus dès lors que l'enveloppe budgétaire accordée pour les charges de personnel soit respectée. Le travail à temps partiel, y compris dans les unités en tournus, est en effet un élément d'attractivité pour de potentiel-le-s collaborateur-ice-s. Il facilite donc également le recrutement de policier-ère-s formé-e-s mais permet aussi de lutter contre le turn-over qui constitue un redoutable défi lorsque l'offre d'emploi dans un secteur excède significativement la demande.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE LES COMMUNES

Il résulte de ce qui précède que le coût net à répartir entre l'ensemble des communes membres de Police Lavaux augmentera de CHF 532'000 (+ 7.93 %) par rapport au budget 2025 pour se situer à **CHF 7'243'000**.

PRÉSENTATION EN FORMAT MCH2

Le budget 2026 est présenté selon la nouvelle classification MCH2, dite fonctionnelle, prescrite par le Canton. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de présenter les valeurs du budget 2025 et des comptes 2024 pour comparaison, le Comité de Direction a néanmoins décidé de les reporter dans un objectif de transparence et afin de permettre au Conseil intercommunal de mieux appréhender le budget 2026.

Cependant, compte tenu de la difficulté que cela aurait impliqué, les valeurs du budget 2025 et des comptes 2024 n'ont pas été retraitées selon le nouveau plan comptable MCH2 mais sont reportées selon les ventilations historiques ressortant du plan comptable MCH1. Pour les comptes qui ont fait l'objet de ventilations différentes en MCH2, soit par splitting, soit par reclassement, les montants en question ont donc été indiqués **en rouge** dans les colonnes budget 2025 et comptes 2024 pour en faciliter la lecture.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Après une augmentation très modérée en 2025, la hausse plus conséquente de la contribution des communes en 2026 est nécessaire pour atteindre les objectifs que le Comité de direction s'est fixés il y a plusieurs années déjà s'agissant de l'effectif et de l'organisation opérationnelle de Police Lavaux, soit 6 Unités de Sécurité Publique (USP) en tournus, composées de 5 policier·ière·s chacune. Toutefois, créer uniquement de nouveaux postes n'est pour cela pas suffisant ; il faut garantir leur occupation sur le long terme, ce qui implique de former de nouveaux·elles policier·ière·s. L'investissement consenti à cette fin est, de surcroît, un investissement d'avenir puisque les coûts salariaux de ces nouveaux·elles policier·ière·s sont nettement moindres que ceux des policier·ière·s partant en retraite ou changeant de corps après plusieurs années de service (le salaire du dernier échelon de la classe 3 est 70 % supérieur à son échelon 0). Ce rajeunissement constant de l'effectif, s'il implique à la base un investissement formatif sensible, engendre donc néanmoins une baisse à terme de la masse salariale.

En 2026, la hausse budgétaire aura donc une origine essentiellement liée à l'accroissement des ressources humaines du corps de police. La trajectoire engagée il y a plusieurs années dans ce domaine touche désormais à son objectif ; avec ces 2 nouveaux postes dédiés au travail en tournus, le besoin devrait être couvert pour de nombreuses années, excepté croissance drastique de la population ou extension significative du territoire d'intervention.

Il est à noter encore que la hausse des charges salariales au budget 2026 résulte aussi du renforcement par 0.5 EPT de la police du commerce qui n'est actuellement dotée que d'un seul EPT. L'objectif est ici de pouvoir offrir davantage de prestations aux communes membres de Police Lavaux et de mieux répondre aux injonctions cantonales en matière de visibilité de terrain dans les établissements publics et les commerces. De surcroît, le domaine ne cesse de se diversifier et de se complexifier ; il paraît dès

lors judicieux que des collaborateurs spécialistes soient à l'avenir chargés de ces questions techniques. Enfin, et indépendamment des enjeux juridico-administratifs précités, un accompagnement régulier des établissements publics et commerces de la région participe à sa qualité de vie et à son attractivité, en particulier à l'égard du tourisme. Cela permet dans le même temps de lutter contre certaines distorsions de concurrence qui peuvent péjorer l'activité du plus grand nombre.

En ce qui concerne les outils informatiques, ils continuent à renforcer leur place cruciale dans l'activité policière, devenant de plus en plus performants et favorisant ainsi un ratio travail administratif / travail de terrain toujours davantage en faveur de ce dernier. On ne peut donc que se réjouir de la digitalisation de l'environnement de travail policier bien qu'elle fasse naître de nouvelles charges, notamment en cybersécurité, pour garantir sa qualité et sa continuité. En d'autres termes, la digitalisation croissante, même si elle n'est pas cette année la cause première de la hausse budgétaire, y participe néanmoins.

Cela étant, l'entrée en vigueur de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) début 2025 va durablement réduire la facture sécuritaire globale des communes disposant d'une police régionale. D'après les estimations cantonales, la baisse de la contribution des communes membres de Police Lavaux aux charges cantonales de sécurité publique va ainsi dépasser le million en 2026 par rapport à 2024. Il est important de souligner ici que, même si la nouvelle répartition de la facture policière cantonale ne s'est pas officiellement accompagnée d'une révision des missions entre police cantonale et polices régionales, des conséquences opérationnelles ont néanmoins déjà été concrètement ressenties par les polices régionales, justifiant d'autant plus que les économies réalisées d'une part soient en partie affectées à un renforcement de leurs capacités.

En parallèle, la hausse constatée des charges de sécurité publique des communes délégatrices pourrait engendrer à terme l'intérêt de com-

munes voisines quant à une éventuelle adhésion à l'Association Police Lavaux. En effet, la hausse résultant de la NPIV est purement financière et ne s'accompagne d'aucune augmentation des prestations offertes par la police cantonale aux communes délégatrices. Aussi, l'intérêt de rejoindre une association de communes exerçant la sécurité publique au sens large (rapidité d'intervention et disponibilité des patrouilles, gestion du stationnement, appui à la signalisation, appui à la police du commerce, appui à la gestion du domaine public dans le cadre de manifestations, gestion des contraventions communales) croît. Or, si de nouvelles adhé-

sions devaient aboutir, elles pourraient avoir à terme un impact baissier sur les charges des communes déjà membres.

Cela étant, tenant compte de ce qui précède, le CODIR a décidé de proposer pour l'exercice 2026 un budget ambitieux, permettant à Police Lavaux d'atteindre ses objectifs au niveau de ses ressources humaines, tout en optimisant son équipement, notamment ses outils informatiques, et en lui assurant des moyens adaptés pour ses missions de police du commerce.

COMPARATIF ENTRE LES BUDGETS 2025 ET 2026

EFFECTIF AU BUDGET

2026		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
3	Appui au commandement	1.7
43	Division Sécurité Publique	42.7
10	Division Police Administrative	8.2
3	Unité Services Généraux	2.6
1	Apprenti	0.2
7	Policiers en formation	7
1	ASP auxiliaire	0.1
71	Collaborateurs dont 7 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	65.5

2025		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
3	Appui au commandement	1.7
41	Division Sécurité Publique	40.7
9	Division Police Administrative	7.7
3	Unité Service Généraux	2.6
1	Apprenti	0.2
4	Policiers en formation	4
1	ASP auxiliaire	0.1
65	Collaborateurs dont 4 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	60

SITUATION GÉNÉRALE

2026	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	12'165'000
Recettes	- 4'922'000
Coût de fonctionnement net	7'243'000
Financement de la facture policière cantonale (NPIV)*	680'834
Coût de fonctionnement net de la sécurité publique	7'923'834

* base estimation cantonale 2025, l'estimation 2026 étant inconnue à ce jour.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

Selon budget 2026 avec financement de la facture policière cantonale

2026	Habitants au 01.01.2024	Répartition en %	Fonct. net en CHF	Facture policière cantonale*	Fonct. net sécurité pub- lique
Bourg-en-Lavaux	5'411	20.731%	1'502'000	166'200	1'668'200
Chexbres	2'230	6.152%	446'000	68'495	514'495
Lutry	10'796	64.209%	4'651'000	331'602	4'982'602
Puidoux	3'012	7.160%	518'000	92'514	610'514
Rivaz	326	0.751%	54'000	10'013	64'013
St-Saphorin	391	0.998%	72'000	12'010	84'010
Totaux	22'166	100.00%	7'243'000	680'834	7'923'834

* base estimation cantonale 2025, l'estimation 2026 étant inconnue à ce jour.

2026	Ecart 2025/26 fonct. net Police Lavaux	Ecart 2025/26 sécurité publique
Bourg-en-Lavaux	+ 127'000	- 113'877
Chexbres	+ 46'000	- 10'239
Lutry	+ 338'000	- 417'123
Puidoux	+ 16'000	- 45'185
Rivaz	+ 3'000	- 4'524
St-Saphorin	+ 2'000	- 5'869
Totaux	+ 532'000	- 596'817

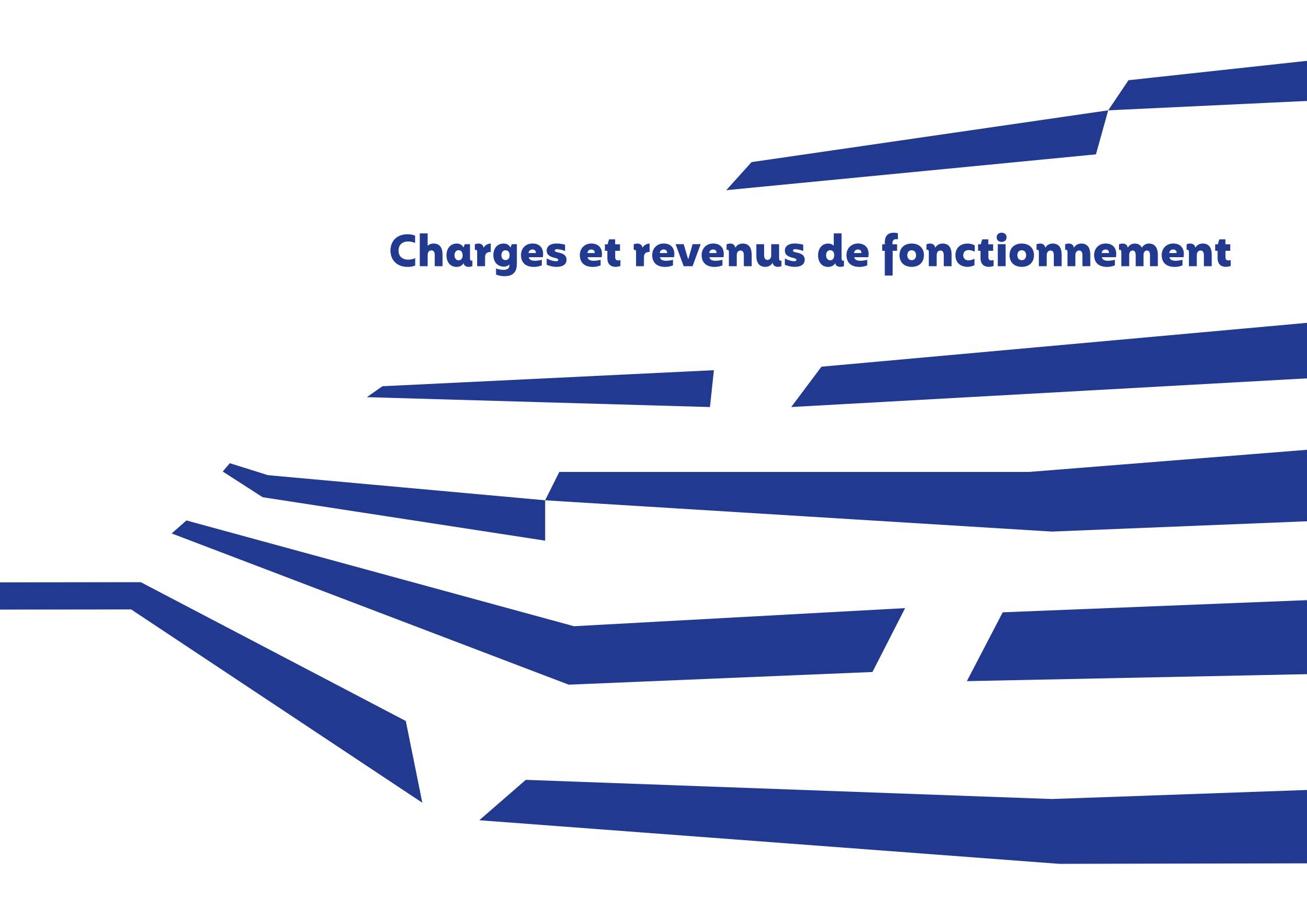
2025	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	11'174'000
Recettes	- 4'463'000
Coût de fonctionnement net	6'711'000
Financement de la facture policière cantonale (ancienne péréquation)**	1'809'651
Coût de fonctionnement net de la sécurité publique	8'520'651

** base ancienne péréquation 2024 à titre comparatif bien que la NPIV soit en vigueur depuis 2025.

Selon budget 2025 avec financement de la facture policière cantonale

2025	Habitants au 01.01.2023	Répartition en %	Fonct. net en CHF	Facture policière can- tonale**	Fonct. net sécurité pub- lique
Bourg-en-Lavaux	5'394	20.483 %	1'375'000	407'077	1'782'077
Chexbres	2'207	5.953 %	400'000	124'734	524'734
Lutry	10'718	64.262 %	4'313'000	1'086'725	5'399'725
Puidoux	2'994	7.487 %	502'000	153'699	655'699
Rivaz	332	0.764 %	51'000	17'537	68'537
St-Saphorin	402	1.051 %	70'000	19'879	89'879
Totaux	22'047	100.00%	6'711'000	1'809'651	8'520'651

** base ancienne péréquation 2024 à titre comparatif bien que la NPIV soit en vigueur depuis 2025.

The background features several dark blue, angular, and irregular shapes that resemble torn paper or abstract architectural elements. These shapes are scattered across the white background, with some appearing as thin strips and others as larger, more complex polygons. The overall effect is modern and minimalist.

Charges et revenus de fonctionnement

Budget de fonctionnement par fonction

RÉCAPITULATION

		Budget 2026		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
11100.	LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF	57'000	0	56'000	0
11101.	FINANCES	468'000	150'000	380'000	80'000
11102.	INFORMATIQUE	699'000	77'000	705'000	225'000
11103.	BÂTIMENTS, CONCIERGERIE	470'000	0	431'000	0
11104.	CORPS DE POLICE	10'471'000	4'695'000	9'602'000	4'158'000
11109.	PART. DES COMMUNES - RÉPARTITION DES COÛTS NETS	0	7'243'000	0	6'711'000
TOTAUX		12'165'000	12'165'000	11'174'000	11'174'000



REMARQUE GÉNÉRALE

Par mesure de simplification et s'agissant d'un budget, les chiffres sont arrondis au millier de francs sauf exception, étant entendu que les postes inférieurs à CHF 500.- figurent pour zéro et ceux supérieurs à CHF 500.- sont portés au millier de francs.

11100.3105.00

FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS

12'000.00

La diminution de ce poste s'explique par la séparation en 3 comptes distincts, dans le cadre de MCH2 (11100.3099.00 et 11100.3170.00), des charges qui étaient auparavant imputées sur le compte correspondant MCH1. Ce faisant, si l'on additionne les 3 comptes, l'augmentation est de CHF 4'000 et s'explique par les charges particulières attendues pour le changement de législature.

11101.3180.00

ATTRIBUTION OU DISSOLUTION RÉÉVALUATION DÉBITEURS DOUTEUX

125'000.00

Pour rappel, la méthode de comptabilisation des postes ouverts relatifs aux contraventions prononcées par Police Lavaux a été modifiée dès 2024 de manière à augmenter la transparence comptable et faciliter l'analyse des données issues du budget et des comptes. Jusqu'en 2023, les amendes et frais non recouvrés en fin d'année n'étaient en effet comptabilisés qu'à hauteur de 50 % des montants facturés, le solde non comptabilisé correspondant à la perte anticipée sur débiteur. Ces montants sont désormais comptabilisés à 100 %. C'est pourquoi, afin de couvrir les éventuelles pertes sur débiteurs à venir, il a été prévu d'allouer à fin 2026 un montant de CHF 125'000.- à la provision créée à cet effet, correspondant à l'estimation des pertes effectives qui seront constatées en 2026.

11101.3181.00

PERTES SUR CRÉANCES EFFECTIVES

125'000.00

Ce poste comptabilise les défalcatons d'ordonnances pénales et d'amendes d'ordre pour prescription, respectivement lorsqu'elles sont estimées non recouvrables ou que partiellement recouvrables.

11101.3420.00

FRAIS CCP ET BANCAIRES

8'000.00

Dans le plan comptable MCH 1, ces charges étaient, pour leur grande majorité, directement déduites des recettes de contraventions. Certaines étaient toutefois déjà comptabilisées dans un compte regroupant frais de port et frais CCP. Par souci de transparence, ces charges seront désormais comptabilisées dans un compte dédié.

LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF - FINANCES

			Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1		ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DÉFENSE	12'165'000.00	12'165'000.00	11'174'000.00	11'174'000.00	10'878'968.35	10'878'968.35
1'110		POLICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	12'165'000.00	12'165'000.00	11'174'000.00	11'174'000.00	10'878'968.35	10'878'968.35
11'100		LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF	57'000.00		56'000.00		45'764.48	
P	11100.3000.00	SALAIRES DES AUTORITÉS ET COMMISSIONS, LÉGISLATIF	6'000.00		8'000.00		5'120.00	
P	11100.3000.01	SALAIRES DES AUTORITÉS, EXÉCUTIF	26'000.00		27'000.00		23'970.35	
F	11100.3050.90	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000.00		1'000.00		1'351.29	
F	11100.3053.90	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					45.04	
P	11100.3099.00	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX, REPAS	2'000.00					
P	11100.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS ⓘ	12'000.00		20'000.00		15'277.80	
P	11100.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, REPAS ET AUTRES DÉBOURS	10'000.00					
11'101		FINANCES	468'000.00	150'000.00	380'000.00	80'000.00	884'333.93	146'038.39
P	11101.3130.02	PRESTATIONS DE SERVICES, FRAIS DE PORT	90'000.00		80'000.00		93'276.72	
P	11101.3132.01	FRAIS CONTENTIEUX	25'000.00		20'000.00		25'568.00	
F	11101.3132.02	HONORAIRES FIDUCIAIRE RÉVISION DES COMPTES	4'000.00		4'000.00		3'840.80	
F	11101.3132.03	PRESTATIONS COMMUNE BOURSIÈRE	78'000.00		78'000.00		78'000.00	
F	11101.3180.00	ATTRIBUTION OU DISSOLUTION RÉÉVALUATION DEB. DOUTEUX ⓘ	125'000.00		100'000.00		485'000.00	
F	11101.3181.00	PERTES SUR CRÉANCES EFFECTIVES ⓘ	125'000.00		80'000.00		191'493.44	
F	11101.3401.00	INTÉRÊTS DES DETTES A COURT ET MOYEN TERME	3'000.00		6'000.00		3'450.00	
F	11101.3420.00	FRAIS CCP ET BANCAIRES ⓘ	8'000.00					
P	11101.3420.01	FRAIS COMMISSION ENCAISSEMENTS PAR CARTES/TWINT/DIVERS	10'000.00		12'000.00		3'704.97	
P	11101.4260.09	REMBOURSEMENT FRAIS DE CONTENTIEUX ⓘ		25'000.00				
F	11101.4400.00	INTÉRÊTS DES LIQUIDITÉS						38.39
F	11101.4511.00	PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ		125'000.00		80'000.00		146'000.00



11101.4260.09 REMBOURSEMENT FRAIS DE CONTENTIEUX

25'000.00

Seront imputées sur ce compte les recettes issues de la refacturation des frais de poursuite exposés par nos débiteurs à l'encontre desquels une procédure de poursuite a dû être engagée. Dans le plan comptable MCH1, ces recettes étaient imputées sur le compte «remboursements divers».

11101.4511.00 PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX

125'000.00

L'entier de la perte sur créances effectives défalquées en 2026 sera couvert par un prélèvement sur le fonds de provisions pour débiteurs douteux.



11102.3113.03	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE	16'000.00
----------------------	------------------------------------	------------------

Dans le cadre du nouveau plan comptable MCH2, une section spécifique liée aux coûts informatiques a été créée compte tenu de l'importance de ces derniers sur le budget global de Police Lavaux. Les coûts annuels de développement et d'acquisition de logiciels et licences, des prestations de services et le coût annuel de maintenance ont été répartis en 3 comptes distincts, permettant une meilleure vision de la proportion de ces charges. La diminution du compte achat matériel informatique par rapport au compte correspondant dans MCH1 s'explique par le fait que l'objet de ces deux comptes n'est pas totalement comparable. Seront ainsi principalement financés par ce compte en 2026 le renouvellement de desktops et de laptops.

11102.3118.00	INFORMATIQUE - DÉVELOPPEMENT OU ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE LICENCES	91'000.00
----------------------	--	------------------

– Mise à jour de la suite Office ;	30'000.00
– Automatisation de tâches secondaires de gestion des contraventions ;	20'500.00
– Modernisation du système d'antivirus ;	11'000.00
– Développement d'un intranet ;	15'000.00
– Développement de logiciels communs à l'Organisation Policière Vaudoise (OPV).	14'500.00

11102.3130.04	INFORMATIQUE - PRESTATIONS DE SERVICES, HONORAIRES INFORMATIQUES	135'000.00
----------------------	---	-------------------

– Support général ;	72'000.00
– Support sur des logiciels spécifiques (ex : gestion des contraventions) ;	26'000.00
– Appuis divers et conseils stratégiques ;	20'000.00
– Monitoring de la sécurité informatique.	17'000.00

11102.3158.00	INFORMATIQUE - CÔÛTS ANNUELS DES MAINTENANCES DE LOGICIELS ET LICENCES	362'000.00
----------------------	---	-------------------

– Coûts de maintenance des licences spécifiques en lien avec l'organisation policière vaudoise, et notamment sécurisation des flux de données ;	184'000.00
– Coûts de maintenance des licences de gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales ;	59'000.00
– Maintenance de l'infrastructure réseau Police Lavaux ;	40'000.00
– Participation aux coûts de maintenance des applications utilisées en commun avec la Commune de Lutry (gestion des heures, comptabilité) ;	40'000.00
– Autres coûts de maintenance (ex : antivirus, logiciel de gestion des objets trouvés, logiciel de suivi de l'activité policière, logiciel de gestion des séances, etc.).	39'000.00

11102.3300.00	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	20'000.00
----------------------	--	------------------

Ce poste comprend la part d'amortissement sur 5 ans du solde des coûts de modernisation de l'infrastructure informatique de Police Lavaux, amortissement qui sera totalement couvert par un prélèvement sur le fonds de renouvellement destiné à cette fin (11102.4511.00).

11102.3511.00	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE	75'000.00
----------------------	--	------------------

Cette allocation vise à lisser le renouvellement régulier de l'équipement informatique. L'allocation est calculée sur la base des acquisitions projetées dans ce domaine durant les 5 prochaines années.

11102.4511.00	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE	77'000.00
----------------------	--	------------------

Le prélèvement proposé est destiné à couvrir le financement des acquisitions 2026 qui viennent renouveler le matériel (desktop et laptop) ou les logiciels déjà utilisés par le corps de police (suite Office).

INFORMATIQUE - BÂTIMENTS, CONCIERGERIE

			Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	11'102	INFORMATIQUE	699'000.00	77'000.00	705'000.00	225'000.00	990'326.58	156'000.00
P	11102.3113.00	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE ⓘ	16'000.00		58'000.00		31'740.15	
P	11102.3118.00	DÉVELOPPEMENT ET ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE LICENCES ⓘ	91'000.00					
P	11102.3130.04	PRESTATIONS DE SERVICES, HONORAIRES INFORMATIQUES ⓘ	135'000.00		114'000.00		111'425.70	
P	11102.3158.00	COÛTS ANNUELS DES MAINTENANCES DE LOGICIELS ET LICENCES ⓘ	362'000.00		348'000.00		262'160.73	
F	11102.3300.00	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ⓘ	20'000.00					
F	11102.3511.00	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE ⓘ	75'000.00		185'000.00		585'000.00	
F	11102.4511.00	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT INFO. ⓘ		77'000.00		225'000.00		156'000.00
	11 103	BÂTIMENTS, CONCIERGERIE	470'000.00		431'000.00		374'957.90	
F	11103.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES - CONCIERGES	23'000.00		21'000.00		15'513.90	
F	11103.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, AI, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'500.00		2'000.00		1'446.10	
F	11103.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					175.95	
F	11103.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500.00					
F	11103.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PRODUITS DE NETTOYAGE	8'000.00		8'000.00		6'513.45	
P	11103.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	2'000.00		1'000.00		79'80	
P	11103.3111.10	ACHAT DE MACHINES ET DE MATÉRIEL TECHNIQUE ⓘ	30'000.00					
F	11103.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	15'000.00		17'000.00		10'900.70	
F	11103.3120.03	FRAIS DE CHAUFFAGE POSTE DE CHEXBRES	2'000.00		3'000.00		1'800.00	
F	11103.3120.05	FRAIS DE CHAUFFAGE LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	2'000.00		2'000.00		2'460.00	
F	11103.3120.10	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	32'000.00		32'000.00		29'618.70	
F	11103.3120.13	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ POSTE DE CHEXBRES	1'000.00		2'000.00		896.50	
F	11103.3120.15	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX					110.30	
P	11103.3144.00	ENTRETIEN COURANT POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES ⓘ	18'000.00		12'000.00		2'364.80	
P	11103.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS LUTRY	15'000.00		13'000.00		12'389.15	
P	11103.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS CHEXBRES	2'000.00		2'000.00		1'085.40	
P	11103.3151.05	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS PUIDOUX	1'000.00		1'000.00		389.15	
F	11103.3160.00	LOYER POSTE DE LUTRY ⓘ	210'000.00		208'000.00		182'960.00	
F	11103.3160.01	LOYERS LOCAUX ANNEXES LUTRY	57'000.00		57'000.00		56'700.00	
F	11103.3160.03	LOYER POSTE DE CHEXBRES	25'000.00		25'000.00		25'080.00	
F	11103.3160.05	LOYER LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	25'000.00		25'000.00		24'474.00	



11103.3111.10	BÂTIMENTS - ACHAT DE MACHINE ET DE MATÉRIEL TECHNIQUE	30'000.00
----------------------	--	------------------

Il est projeté l'amélioration significative de l'équipement de vidéosurveillance de l'Hôtel de police de Lutry (couverture de l'intégralité du parcours du détenu, simplification de l'exploitation des images).

11103.3144.00	ENTRETIEN COURANT POSTE DE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	18'000.00
----------------------	---	------------------

Il est projeté la modernisation des films opaques des vitrages de la salle de garde de l'Hôtel de police ainsi que l'apposition d'une solution similaire sur une partie des vitres de la nouvelle salle de conférence.

11103.3160.00	POSTE DE LUTRY - LOYER	210'000.00
----------------------	-------------------------------	-------------------

Comme au budget 2025, ce poste comprend un montant de CHF 25'000 estimant la hausse de loyer qui résulterait de la reprise potentielle de nouveaux locaux situés à proximité immédiate de l'Hôtel de Police. Faisant face aux limites spatiales actuelles de l'Hôtel de Police, une étude d'architecte a en effet conclu que des surfaces supplémentaires devraient être intégrées, à brève échéance, au parc immobilier de Police Lavaux, notamment pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions le personnel uniformé féminin (vestiaires, sanitaires) et affiner la sécurité de l'infrastructure informatique. Cette extension, qui était initialement prévue au budget 2024, puis reportée en 2025, devrait finalement être réalisée durant l'année 2026, pour autant que les crédits liés aux coûts de transformation de ces locaux soient obtenus par la Commune de Lutry, propriétaire de l'Hôtel de police. Selon la planification actuelle établie par la bailleresse, et sous réserve des autorisations et crédits accordés, ces travaux seraient réalisés entre janvier et août 2026, pour une entrée en possession des locaux à l'automne 2026.

11104.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL	5'950'000.00
----------------------	------------------------------	---------------------

11104.3049.00	INDEMNITÉS FORFAITAIRES INCONVÉNIENTS ET AUTRES PERSONNEL UNIFORMÉ	758'000.00
----------------------	---	-------------------

Les indemnités forfaitaires pour inconvénients de service et les heures de service de piquet/nuit ont été comptabilisées séparément aux salaires dans le cadre du nouveau plan comptable MCH2 ; elles sont désormais regroupées dans le compte 11104.3049.00 pour un montant de CHF 758'000. Si l'on additionne ces indemnités avec le compte «salaires du personnel» (modèle MCH1), ce dernier marque au total une augmentation de CHF 385'000 par rapport au budget 2025.

L'accroissement de la charge salariale résulte principalement de :

- l'engagement de deux cadres de base policier-ère-s supplémentaires dès septembre 2026 vise à finaliser la bascule vers un tournus à 6 unités tout en garantissant la disponibilité en continu de 2 patrouilles de 2 agents, effectif minimal d'une part exigé par les conditions d'accréditation et d'autre part nécessaire pour exercer efficacement certaines missions (ex : intervention dans le cadre de violences conjugales, intervention sur un accident d'envergure) ;
- l'engagement d'un collaborateur supplémentaire à 50% en renfort de la police du commerce pour lui permettre de se déployer dans toute la région ;
- le passage annuel d'échelon, lequel vient reconnaître financièrement l'expérience acquise par le collaborateur durant l'année ainsi que sa fidélité à son employeur. Ce passage d'échelon n'est toutefois pas automatique. À ce stade de l'année, au vu des prestations fournies, la grande majorité des collaborateurs pourra y prétendre. La décision d'octroi ou non de l'échelon sera toutefois prise en fin d'année par le CODIR et tiendra compte d'éventuelles situations particulières (stagnation des compétences, manque significatif et durable d'investissement, absence prolongée) ;
- l'adaptation de l'échelle des traitements au renchérissement à hauteur de 1%, afin que le traitement des collaborateurs de Police Lavaux reste relativement stable en « francs constants ». L'inflation a certes freiné, mais reste néanmoins sensible (hausse de l'IPC de déjà 0.8 % depuis janvier 2025 / + 7% depuis janvier 2020). Au demeurant, cette indexation est un facteur de stabilité de l'effectif, dans un contexte de manque généralisé de policiers formés dans le Canton de Vaud et en Suisse ; les décalages salariaux encouragent la mobilité professionnelle.

11104.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES ACCIDENTS	84'000.00
----------------------	--	------------------

11104.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	46'000.00
----------------------	--	------------------

Dans le plan comptable MCH1, ces deux comptes n'en formaient qu'un seul. La baisse sur le compte 11104.3053.00 est donc à contrebalancer avec la charge projetée sur le compte 11104.3055.00. Le total est plus élevé du fait d'une hausse probable en 2026 des primes d'assurance perte de gain maladie.

CORPS DE POLICE

			Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	11104	CORPS DE POLICE	10'471'000.00	4'695'000.00	9'602'000.00	4'158'000.00	8'583'585.46	4'590'586.10
F	11104.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL 	5'950'000.00		6'393'000.00		5'754'076.90	
F	11104.3010.10	SALAIRES DES ASPIRANTS ET PEF 	372'000.00		315'000.00		307'189.85	
P	11104.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	3'000.00		37'000.00		23'063.47	
P	11104.3042.10	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS PEF	13'000.00					
F	11104.3049.00	INDEM. FORFAIT. INCONVÉNIENTS ET AUTRES PERSONNEL UNIF. 	758'000.00					
P	11104.3049.01	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	41'000.00		43'000.00		37'381.35	
P	11104.3049.02	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE	17'000.00		16'000.00		15'222.40	
F	11104.3049.10	INDEMNITÉS FORFAITAIRES INCONVÉNIENTS ET AUTRES PEF	40'000.00					
P	11104.3049.11	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE PEF	2'000.00					
P	11104.3049.12	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE PEF	1'000.00					
F	11104.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, AI, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	469'000.00		625'000.00		551'142.71	
F	11104.3052.00	COTISATIONS PATRONALES A LA CAISSE DE PENSIONS	1'133'000.00		1'072'000.00		934'161.68	
F	11104.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS 	84'000.00		92'000.00		83'081.46	
F	11104.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	187'000.00					
F	11104.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM 	46'000.00					
P	11104.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	89'000.00		75'000.00		59'608.06	
P	11104.3090.10	FORMATION DES ASPIRANTS ET PEF 	208'000.00		113'000.00		112'977.41	
P	11104.3091.00	RECRUTEMENT DU PERSONNEL	12'000.00					
P	11104.3099.01	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX, REPAS	18'000.00					



11104.3010.10 SALAIRES DES ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION (PEF)

372'000.00

Sont imputés sur ce compte :

- le traitement des 2 Policiers en Formation (PeF) engagés par Police Lavaux en 2024 qui rejoindront l'effectif du corps s'ils réussissent leur brevet à l'été 2026 ;
- le traitement des 4 aspirants qui intégreront l'Académie de police en septembre 2025 et deviendront en principe PeF dès septembre 2026 ;
- le traitement de 3 nouveaux aspirants qui intégreront l'Académie de police en septembre 2026.

La hausse de ce compte par rapport au budget 2025 s'explique donc avant tout par l'engagement de 4 aspirants en 2025 (+2) et de 3 aspirants en 2026 (+1). En effet, compte tenu des départs en retraite planifiés dans notre corps à proche échéance, mais également du déficit persistant de policiers formés disponibles dans le Canton de Vaud et en Suisse, il est essentiel d'accélérer la formation de nouveaux policiers. Du reste, souhaitant pouvoir basculer prochainement vers un tournus à 6 unités, il s'agit de garantir l'occupation des postes supplémentaires créés (+2 en 2025 et +2 en 2026).

À noter que les inconconvénients de services et services de piquet/nuît qui étaient auparavant imputés sur ce compte seront dès 2026 imputés sur le compte 11104.3049.10.

11104.3090.10 FORMATION DES ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION (PEF)

208'000.00

L'ensemble des charges de formation des aspirants et des policiers en formation est imputé sur ce compte, soit les coûts de formation de 4 aspirants entre janvier et août et de 3 aspirants entre septembre et décembre 2026.



11104.3100.00	MATÉRIEL ET FOURNITURES DE BUREAU	27'000.00
11104.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	46'000.00

La répartition des charges entre ces deux comptes a légèrement évolué, ce qui a engendré un renversement dans leur ampleur respective. Les charges restent toutefois au total comparables.

11104.3111.00	ACHAT VÉHICULES	161'000.00
----------------------	------------------------	-------------------

- Remplacement du fourgon d'intervention (T6 VW) acquis en 2020 ;	115'000.00
- remplacement d'une moto d'intervention acquise en 2016 ;	25'000.00
- remplacement d'un cycle acquis en 2016 ;	7'000.00
- acquisition d'un scooter supplémentaire pour les Assistants de Sécurité Publique (ASP).	14'000.00

Il est proposé de couvrir le coût d'acquisition de l'ensemble des véhicules renouvelés en 2026, soit un montant de CHF 147'000.-, par un prélèvement sur le fonds de renouvellement véhicules prévu à cet effet (11104.4511.01). En revanche, le scooter supplémentaire qui serait acquis ne serait pas financé par le fonds de renouvellement.

11104.3112.00	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE	121'000.00
----------------------	---	-------------------

Ce poste comprend notamment un montant de CHF 61'000.- pour financer la 1ère phase de remplacement de l'uniforme policier (projet KEP). Il est proposé de financer cet investissement par un prélèvement sur le fonds de renouvellement équipement (11104.4511.02), une allocation spécifique ayant été de surcroît effectuée à cet effet dans le cadre du bouclage des comptes 2024. Par ailleurs, il est également prévu de moderniser une partie de nos gilets balistiques.

11104.3511.01	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES	105'000.00
----------------------	---	-------------------

Cette allocation au fonds permet de lisser sur plusieurs exercices le renouvellement du parc véhicules (investissement d'environ CHF 550'000.- en 5 ans).

11104.3511.02	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT ET MOBILIER	70'000.00
----------------------	--	------------------

Cette allocation vise à lisser le renouvellement régulier de l'équipement policier (autres pièces d'uniforme comme les gilets balistiques ou armement). Ce volet est calculé sur la base des acquisitions des 5 dernières années.

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	11104.3100.00	MATÉRIEL ET FOURNITURES DE BUREAU 	27'000.00		45'000.00		44'150.49	
P	11104.3101.00	CARBURANT VÉHICULES	40'000.00		40'000.00		32'074.40	
P	11104.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS 	46'000.00		30'000.00		24'305.55	
P	11104.3109.00	ACHAT MUNITIONS	4'000.00		4'000.00		3'996.00	
P	11104.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	62'000.00		59'000.00		54'726.44	
P	11104.3111.00	ACHAT VÉHICULES 	161'000.00		85'000.00		166'114.31	
P	11104.3112.00	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE 	121'000.00		70'000.00		63'736.53	
P	11104.3112.10	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ ASPIRANTS ET PEF	45'000.00		30'000.00		32'195.53	
P	11104.3113.00	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - LICENCES	58'000.00		54'000.00		47'254.45	
P	11104.3113.01	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - ACQUISITIONS - RÉPARATIONS	13'000.00		21'000.00		9'038.55	
P	11104.3113.02	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - MAINTENANCE	6'000.00		6'000.00		5'476.59	
P	11104.3130.00	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV	46'000.00		46'000.00		27'604.81	
P	11104.3130.03	PRESTATIONS DE SERVICES, FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	25'000.00		24'000.00		25'847.20	
P	11104.3130.04	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	5'000.00		5'000.00		2'026.90	
P	11104.3132.00	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	42'000.00		47'000.00		37'123.28	
P	11104.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	25'000.00		23'000.00		19'067.80	
P	11104.3141.00	SIGNALISATION ROUTIÈRE	16'000.00		16'000.00		15'773.65	
P	11104.3150.00	ENTRETIEN DU MOBILIER ET APPAREILS	11'000.00		10'000.00		8'035.35	
P	11104.3151.01	ENTRETIEN DES VÉHICULES	38'000.00		37'000.00		37'112.33	
P	11104.3161.00	LOCATIONS MACHINES DE BUREAU	32'000.00		35'000.00		27'020.01	
P	11104.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - TRANSPORTS	1'000.00					
P	11104.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	6'000.00					
F	11104.3300.00	AMORTISSEMENTS ÉQUIPEMENT ET VÉHICULES	23'000.00		134'000.00		23'000.00	
P	11104.3511.01	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES 	105'000.00					
P	11104.3511.02	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUV. ÉQUIPEMENT ET MOBILIER 	70'000.00					



11104.4210.00	ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS « TAXES ET ÉMOLUMENTS »	90'000.00
11104.4260.01	REFACTURATION PRESTATIONS A DES TIERS	79'000.00

A la suite du passage à MCH2, la répartition des recettes entre ces deux comptes a évolué, le total n'augmentant toutefois que légèrement par rapport à l'exercice 2025. Les motifs de l'augmentation nette du compte 11104.4260.01 sont principalement la réévaluation des recettes issues des prestations fournies à des tiers (ex : location de signalisation) et le montant versé à Police Lavaux pour le contrôle des taxis de l'agglomération lausannoise.

11104.4270.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION	850'000.00
----------------------	---	-------------------

L'estimation des recettes issues des amendes d'ordre stationnement et circulation se fonde sur le résultat des exercices précédents, sur l'évolution des zones de stationnement à durée limitée dans la région ainsi que sur la croissance et la disponibilité de l'effectif policier et ASP. Au vu du niveau de recettes comptabilisées à ce titre en 2024, il y a lieu de conserver la projection 2025.

11104.4270.03	AMENDES D'ORDRE RADAR	2'350'000.00
----------------------	------------------------------	---------------------

Le nombre d'infractions par heure de contrôle de la vitesse constaté en 2024 justifie d'anticiper une hausse des recettes radar en 2026 afin de le faire correspondre aux recettes comptabilisées en 2024. Du reste, le taux d'infraction constaté et les risques sécuritaires qu'il engendre va nécessiter d'augmenter la durée et les plages de contrôle durant l'exercice 2026 par rapport à 2024.

11104.4260.20	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCÉDURE	280'000.00
11104.4270.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE	370'000.00

La légère augmentation des recettes budgétées sur ces deux postes s'explique par la hausse du nombre d'amendes d'ordre radar estimées pour 2026 (cf. compte 11104.4270.03), puisque les amendes d'ordre prononcées, si elles ne sont pas réglées dans les 30 jours, sont transmises à la Commission de police qui les traite selon la procédure pénale ordinaire, ce qui engendre, sauf classement, une amende ainsi que des frais de procédure.

11104.4511.01	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES	147'000.00
----------------------	---	-------------------

Le prélèvement proposé est destiné à couvrir le remplacement des véhicules porté au budget (11104.3111.00). Le véhicule qui viendrait en supplément du parc actuel (scooter) ne serait en revanche quant à lui pas financé par ce fonds.

11104.4511.02	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENTS	97'000.00
----------------------	---	------------------

Le prélèvement est destiné à couvrir le remplacement et le renouvellement d'une partie des équipements portés au budget (11104.3112.00) dont la 1ère étape du renouvellement complet des uniformes policiers et la modernisation d'une partie des gilets balistiques.

CORPS DE POLICE (SUITE) - PARTICIPATION DES COMMUNES

			Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	11104.4120.00	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIKUES		7'000.00		7'000.00		7'750.00
P	11104.4210.00	ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS « TAXES ET ÉMOLUMENTS » ⓘ		90'000.00		130'000.00		97'141.03
P	11104.4250.00	VENTES CARTES A GRATTER, MÉDAILLES		12'000.00		12'000.00		11'643.00
P	11104.4250.01	VENTE VÉHICULES ET MATÉRIEL D'OCCASION		8'000.00		8'000.00		10'220.00
P	11104.4260.00	ENCAISSEMENTS PRESTATIONS DE TIERS		85'000.00		80'000.00		94'495.00
P	11104.4260.01	REFACTURATION PRESTATIONS A DES TIERS ⓘ		79'000.00		23'000.00		41'635.75
P	11104.4260.02	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE LUTRY		135'000.00		135'000.00		124'832.25
P	11104.4260.03	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE CHEXBRES		5'000.00		6'000.00		3'538.20
P	11104.4260.04	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE RIVAZ		2'000.00		2'000.00		2'040.55
P	11104.4260.05	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE ST-SAPHORIN		2'000.00		3'000.00		901.95
P	11104.4260.06	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE PUIDOUX		2'000.00		2'000.00		1'497.75
P	11104.4260.07	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE BeL		75'000.00		75'000.00		71'414.60
P	11104.4260.09	REMBOURSEMENTS DIVERS		5'000.00		15'000.00		69'694.18
F	11104.4260.10	REMBOURSEMENT APG, LAA		90'000.00		80'000.00		146'376.25
P	11104.4260.15	RECETTES DIVERSES EXCEPTIONNELLES		4'000.00				
P	11104.4260.20	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCÉDURE ⓘ		280'000.00		250'000.00		396'911.24
P	11104.4270.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION ⓘ		850'000.00		850'000.00		650'726.24
P	11104.4270.03	AMENDES D'ORDRE RADAR ⓘ		2'350'000.00		2'130'000.00		2'350'992.46
P	11104.4270.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE ⓘ		370'000.00		350'000.00		508'775.65
F	11104.4511.01	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES ⓘ		147'000.00				
F	11104.4511.02	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT ⓘ		97'000.00				
	11'109	PARTICIPATION DES COMMUNES - RÉPARTITION DES COÛTS NETS		7'243'000.00		6'711'000.00		5'986'343.86
F	11109.4612.01	PARTICIPATION COMMUNE LUTRY		4'651'000.00		4'313'000.00		3'843'937.01
F	11109.4612.02	PARTICIPATION COMMUNE CHEXBRES		446'000.00		400'000.00		376'156.45
F	11109.4612.03	PARTICIPATION. COMMUNE RIVAZ		54'000.00		51'000.00		39'957.90
F	11109.4612.04	PARTICIPATION COMMUNE ST-SAPHORIN		72'000.00		70'000.00		53'788.75
F	11109.4612.05	PARTICIPATION COMMUNE PUIDOUX		518'000.00		502'000.00		428'622.00
F	11109.4612.06	PARTICIPATION COMMUNE BOURG-EN-LAUAUX		1'502'000.00		1'375'000.00		1'243'881.75

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

BUDGET 2026 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2024

Communes	Lutry		Bourg-en-Lavaux		Chexbres		Rivaz		St-Saphorin		Puidoux		TOTAUX	
Habitants 01.01.24	10'796		5'411		2'230		326		391		3'012		22'166	
Population en %	48.705	%	24.411	%	10.060	%	1.471	%	1.764	%	13.588	%	100.000	%
Manifestations 2024 *	347		365		170		45		65		85		1'077	
Manifestations en %	32.219	%	33.890	%	15.785	%	4.178	%	6.035	%	7.892	%	100.000	%
Type de territoire/ présence policière													0.00	
Urbain/semi-urbain/rural	74.980	%	18.000	%	3.000	%	0.010	%	0.010	%	4.000	%	100.000	%
Interventions 2024 *	1'363		544		335		50		75		332		2'699	
Interventions en %	50.500	%	20.156	%	12.412	%	1.853	%	2.779	%	12.301	%	100.000	%
Moyenne pondérée	64.209	%	20.731	%	6.152	%	0.751	%	0.998	%	7.159	%	100.000	%
Coût de fonctionnement brut	7'810'996		2'521'889		748'439		91'342		121'421		870'913		12'165'000	
(-) recettes de fonctionnement	-3'160'503		-1'020'365		-302'821		-36'957		-49'128		-352'374		-4'922'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2026	4'650'641		1'501'524		445'618		54'384		72'294		518'538		7'243'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2026 arrondi	4'651'000		1'502'000		446'000		54'000		72'000		518'000		7'243'000	

* Afin de lisser l'évolution des acomptes des communes de Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin, ces acomptes sont calculés sur la base des manifestations et interventions des 3 dernières années.

BUDGET 2025 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2023

Communes	Lutry		Bourg-en-Lavaux		Chexbres		Rivaz		St-Saphorin		Puidoux		TOTAUX	
Habitants 01.01.23	10'718		5'394		2'207		332		402		2'994		22'047	
Population en %	48.614	%	24.466	%	10.010	%	1.506	%	1.814	%	13.507	%	99.917	%
Manifestations 2023	365		365		165		48		68		119		1'130	
Manifestations en %	32.301	%	32.301	%	14.602	%	4.248	%	6.538	%	11.442	%	101.432	%
Type de territoire/ présence policière													0.00	
Urbain/semi-urbain/rural	74.980	%	18.000	%	3.000	%	0.010	%	0.010	%	4.000	%	100.000	%
Interventions 2023	1'534		522		315		55		101		444		2'971	
Interventions en %	51.632	%	17.570	%	10.602	%	1.851	%	3.400	%	14.944	%	100.00	%
Moyenne pondérée	64.262	%	20.483	%	5.953	%	0.764	%	1.051	%	7.487	%	100.000	%
Coût de fonctionnement brut	7'180'626		2'288'815		665'174		85'359		117'402		836'624		11'174'000	
(-) recettes de fonctionnement	-2'868'009		-914'174		-265'677		-34'093		-46'891		-334'155		-4'463'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2025	4'312'617		1'374'641		399'497		51'266		70'511		502'468		6'711'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2025 arrondi	4'313'000		1'375'000		400'000		51'000		70'000		502'000		6'711'000	
Evolution entre les coûts nets des budgets 25/26	+ 338'000		+ 127'000		+ 46'000		+ 3'000		+ 2'000		+ 16'000		+ 532'000	

Budget de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2025	3	CHARGES	Budget 2026	Évolution sur 2025	
				en CHF	en %
8'840'000.00	30	CHARGES DE PERSONNEL	9'503'000.00	+ 663'000.00	+ 7.50 %
35'000.00	300	Autorités et commissions	32'000.00	- 3'000.00	
6'729'000.00	301	Personnel administratif et d'exploitation	6'345'000.00	- 384'000.00	
96'000.00	304	Autres indemnités forfaitaires	875'000.00	+ 779'000.00	
1'792'000.00	305	Cotisations patronales	1'922'000.00	+ 130'000.00	
188'000.00	309	Autres charges des autorités et du personnel	329'000.00	+ 141'000.00	
1'997'000.00	31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'348'000.00	+ 351'000.00	+ 17.58%
147'000.00	310	Charges de matières et de marchandises	137'000.00	- 10'000.00	
384'000.00	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	605'000.00	+ 221'000.00	
56'000.00	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	52'000.00	- 4'000.00	
476'000.00	313	Prestations de services et honoraires	475'000.00	- 1'000.00	
28'000.00	314	Entretien courant des bâtiments, immeubles	34'000.00	+ 6'000.00	
411'000.00	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	461'000.00	+ 50'000.00	
315'000.00	316	Loyers, leasing, taxes d'utilisation	317'000.00	+ 2'000.00	
0.00	317	Remboursement de frais	17'000.00	+ 17'000.00	
180'000.00	318	Réévaluation sur créances, pertes sur débiteurs	250'000.00	+ 70'000.00	
134'000.00	33	AMORTISSEMENTS	43'000.00	- 91'000.00	- 67.91%
134'000.00	330	Amortissements planifiés du patrimoine administratif	43'000.00	- 91'000.00	
185'000.00	35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	250'000.00	+ 65'000.00	+ 35.14%
185'000.00	351	Attribution aux fonds de réserve	250'000.00	+ 65'000.00	
11'156'000.00		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12'144'000.00	+ 988'000.00	+ 8.86%
18'000.00	34	CHARGES FINANCIÈRES	21'000.00	+ 3'000.00	
6'000.00	340	Charges d'intérêt	3'000.00	- 3'000.00	
12'000.00	342	Frais de commissions cartes et frais bancaires	18'000.00	+ 6'000.00	
11'174'000.00		TOTAL DES CHARGES	12'165'000.00	+ 991'000.00	+ 8.87%

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2025	4	REVENUS	Budget 2026	Évolution sur 2025	
				en CHF	en %
7'000.00	41	PATENTES, CONCESSIONS	7'000.00	0.00	0.00%
7'000.00	412	Patentes et concessions	7'000.00	0.00	
4'151'000.00	42	TAXES ET REDEVANCES	4'469'000.00	+ 318'000.00	+ 7.66%
130'000.00	421	Emoluments	90'000.00	- 40'000.00	
20'000.00	425	Ventes	20'000.00	0.00	
671'000.00	426	Remboursement de tiers et prestations de service	789'000.00	+ 118'000.00	
3'330'000.00	427	Amendes	3'570'000.00	+ 240'000.00	
305'000.00	45	PRÉLÈVEMENT SUR FONDS	446'000.00	+ 141'000.00	+46.23%
305'000.00	451	Prélèvement sur les fonds de réserve	446'000.00	+ 141'000.00	
6'711'000.00	46	PARTICIPATIONS DES COMMUNES	7'243'000.00	+ 532'000.00	+ 7.93%
6'711'000.00	461	Participation des communes	7'243'000.00	+ 532'000.00	
11'174'000.00		TOTAL DES REVENUS	12'165'000.00	+ 991'000.00	+ 8.87%

The background features several dark blue, angular, and irregular shapes that resemble torn paper or abstract architectural elements. These shapes are scattered across the white background, with some appearing as thin strips and others as larger, more complex polygons. The overall effect is modern and minimalist.

Budget d'investissement

Réserves et provisions

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

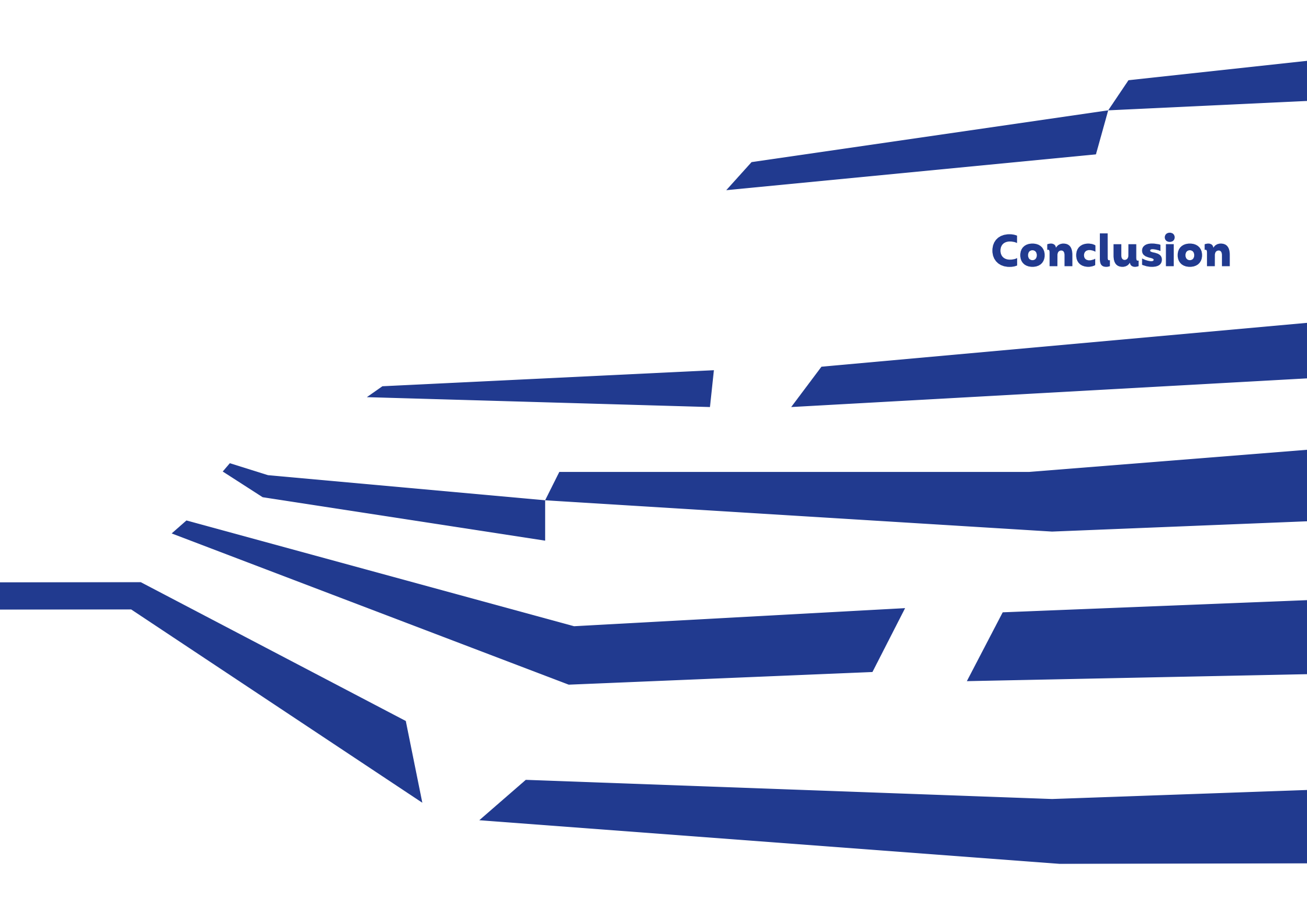
Inventaire des dépenses et des recettes d'investissements budgétisées pour l'année 2026

	Référence	Dépenses			Recettes				Solde
		Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortiss. budgétaires 2026	Amortiss. bud. 2026 prélèv. sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
ASSOCIATION POLICE LAVAUX		778'000.00		478'000.00		23'000.00	20'000.00	215'000.00	263'000.00
611. CORPS DE POLICE		778'000.00		478'000.00		23'000.00	20'000.00	215'000.00	263'000.00
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSEE» *	PM 6/2019	450'000.00		150'000.00					150'000.00
Modernisation de l'infrastructure informatique	PM 4/2023	210'000.00		210'000.00			20'000.00	130'000.00	80'000.00
Acquisition de 2 logiciels de gestion des contraventions	PM 5/2022	118'000.00		118'000.00		23'000.00		85'000.00	33'000.00

*Le renouvellement du système d'information central des polices vaudoises (préavis O6-2019/projet ODYSSEE) dont le montant à charge de Police Lavaux est estimé à CHF 450'000.- est momentanément suspendu à la suite de la résiliation du contrat avec le prestataire initial choisi par l'Etat de Vaud. Par conséquent ce projet a pris du retard par rapport au calendrier initial, reportant d'autant l'amortissement qui débutera l'année qui suivra la fin du projet.

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS AU 31.12.2026

	Comptes de réserves					
	Projection 2025			Budget 2026		Au 31.12.2026
	Au 01.01.2025	Allocations	Prélèvements	Allocations	Prélèvements	
Fonds de réserve débiteurs douteux	485'000.00	100'000.00	300'000.00	125'000.00	125'000.00	285'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info-équip.+véhicule	735'200.00	180'000.00	225'000.00	250'000.00	321'000.00	619'200.00
Informatique	355'000.00	60'000.00	140'000.00	75'000.00	77'000.00	273'000.00
Equipement police	276'000.00	15'000.00		70'000.00	97'000.00	264'000.00
Véhicules	104'200.00	105'000.00	85'000.00	105'000.00	147'000.00	82'200.00
TOTAL GENERAL	1'220'200.00	280'000.00	525'000.00	375'000.00	446'000.00	904'200.00



Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le projet de budget présenté par le Comité de Direction ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'adopter tel que présenté le Budget de fonctionnement 2026 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;

prend acte

- du plan des investissements de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'année 2025.

Adopté en séance du CODIR du 19 juin 2025.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire







POLICE LAVAUX

Police Lavaux
Route de Lavaux 216
1095 Lutry

policelavaux.ch